

N° 175
26 avril 2006
Mensuel

Dans ce numéro



ACTUEL

Jérôme Frachebourg, secrétaire général du DES nommé à la tête de l'Etablissement cantonal d'assurance. **2**

Olivier Durnat quitte la direction du Service pénitentiaire. **2**

Négociations sur la nouvelle classification des fonctions

Pour faire aboutir le projet de nouvelle classification des fonctions (DECFO), le Conseil d'Etat confirme sa volonté de garantir les salaires nominaux acquis et envisage d'accorder des moyens supplémentaires pour les fonctions qui seront revalorisées. **4**



PRATIQUE

Coordonner les prestations de la Caisse de pensions avec la rente AVS. **4**



AUTREMENT DIT...

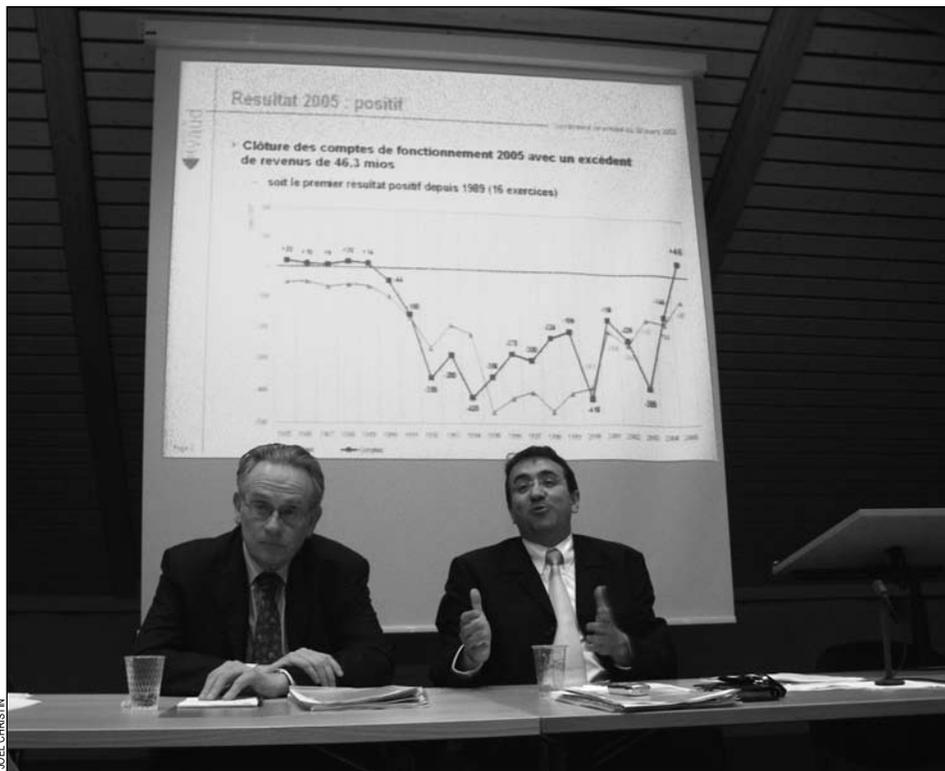
L'école de couture de Lausanne a reçu Sonja, reine de Norvège, son ancienne élève. Une visite aussi privée que discrète. **5**



VIOLON D'INGRÈS

Les pigeons blancs de Nicolas Gaudin, jardinier à l'hôpital de Cery. **7**

Finances: 2005 dans le noir



Présentation des comptes de l'Etat 2005 à la presse par Pascal Broulis, chef du DFIN et Francis Randin, chef du SAGEFI.

Les comptes de l'Etat 2005 prennent la couleur noire, après 16 années dans le rouge. L'équilibre reste fragile et l'embellie pourrait s'assombrir d'un retour

de difficultés financières en 2008. L'agence de notation Standars & Poor's a reconnu les efforts du Canton et envisage de réhausser le rating de l'Etat. **page 3**

Portraits d'apprenti et de formateur

Troisième volet de la rubrique consacrée aux différentes filières d'apprentissage offertes à l'Etat de Vaud: place à **Camille Spinedi**, apprenti mécanicien sur véhicules légers au Centre d'entretien du matériel des routes cantonales, au Département des infrastructures. A retrouver avec son formateur Rémy Cand sur intranet: www.vd.ch, rubrique intranet. **ADRENE PROLENTE**



Jérôme Frachebourg nouveau directeur de l'ECA

Le Conseil d'Etat a nommé Jérôme Frachebourg, actuel secrétaire général du Département de la sécurité et de l'environnement, en qualité de



directeur général de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) en remplacement de Jean-Robert Guignard qui a fait valoir ses droits à la retraite au 31 mars 2007.

Né en 1959, Jérôme Frachebourg est titulaire d'un brevet d'avocat ainsi que d'une licence en sciences commerciales. Les 10 premières années de sa carrière professionnelle se sont déroulées dans une grande banque helvétique où il a successivement occupé diverses fonctions au sein des secteurs juridique, des crédits, de la clientèle entreprise à la direction générale et enfin et des ressources humaines.

En 1999, Jérôme Frachebourg a été nommé au poste de secrétaire général du Département de la sécurité et de l'environnement. Il s'y est imposé, faisant valoir ses compétences et son sens du service public. Cette fonction lui a permis de siéger au Conseil d'administration de la Société électrique des Forces de l'Aubonne (SEFA) ainsi qu'au Conseil de Fondation de l'IDHEAP.

Son parcours professionnel s'accompagne d'une carrière militaire bien remplie qui l'a mené au rang de lieutenant-colonel.

Jérôme Frachebourg occupera le poste de directeur général adjoint dès le 1^{er} octobre avant de prendre la fonction de directeur général au 1^{er} avril 2007.



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15/16/17

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

Le chef du Service pénitentiaire a souhaité quitter sa fonction et rejoindra le Secrétariat général du DIRE

Après plus de deux ans passés à la tête du Service pénitentiaire, Olivier Durnat a demandé au Conseil d'Etat de pouvoir quitter cette fonction qu'il juge trop lourde à assumer dans son état de santé actuel.

Nommé chef du Service pénitentiaire en février 2004, Olivier Durnat (alors chef du Service de la sécurité civile et militaire) a mis en place la réforme profonde du service décidée par le chef du Département de la sécurité et de l'environnement. Création notamment d'un état-major du service avec un comité de direction, uniformisation des procédures, suppression de la direction des maisons d'arrêts et de préventives au profit d'établissements distincts (La Croisée et le Bois-Mermet), mise sur pied de la section de conversion des amendes en jours d'arrêts.

Gravement atteint dans sa santé, Olivier Durnat a dû se résoudre il y quelques semaines à demander à être relevé de sa fonction: il estime en effet que l'engagement que nécessite la direction d'un tel ser-

vice ainsi que la poursuite des réformes entamées ces deux dernières années n'est plus compatible avec les traitements qu'il doit subir.



Olivier Durnat occupera un poste vacant au Secrétariat général du DIRE où, comme membre de l'état-major, il sera amené à traiter des dossiers en appui du chef de département, du secrétaire général et des services.

Le Conseil d'Etat a accepté cette démission avec regrets en regard des compétences d'Olivier Durnat ainsi que de son engagement sans réserve dans une fonction particulièrement lourde. Le poste de chef du Service pénitentiaire sera repourvu dans les meilleurs délais; l'intérim sera assuré par le secrétaire général du DSE.



COURRIER

Lutte anti-spams: efficace, vraiment?

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu le dossier sur la sécurité informatique dans le n°173 de *La Gazette*, en particulier l'interview d'Éric Meylan, responsable administratif du CCT (p.7).

M. Meylan déclare que maintenant, des «équipements anti-SPAM puissants, en amont de la messagerie de l'État de Vaud», ne laissent presque plus rien passer, soit moins de 2% des messages reçus par les utilisateurs, et encore ceux-ci sont-ils «marqués d'une étiquette d'alerte [SPAM?]». Il indique en outre qu'il n'est plus nécessaire de trier les courriels, les messages indésirables n'étant plus acheminés vers leur destinataire...

Avec quelques semaines de recul, je constate 2 faits:

- Je reçois davantage de spams qu'auparavant (toujours des pubs pour

des produits informatiques et autres stimulants sexuels ainsi que des messages de type «filiale nigérienne».)

- Alors que les spams étaient auparavant en écrasante majorité surmonté d'un bandeau brun clair et d'un titre coloré de même, indiquant *Message indésirable?*, maintenant, la plupart des spams, sauf exceptions, se présentent comme n'importe quel

autre message.

L'efficacité des nouveaux équipements anti-spam n'est-elle assurée que dans le cadre du réseau administratif, sous la haute protection de Lotus Notes? Il est vrai que ma messagerie est rattachée au réseau «Edu» et non à Lotus Notes. Qu'en est-il exactement?

Pierre-Alain Beffa

Bibliothèque du

Gymnase de Beaulieu,

Lausanne

Utilisateurs de Lotus Notes protégés

«Effectivement votre messagerie (nom@edu-va.ch) n'est pas concernée par ces filtres anti-SPAM. Les messages qui vous sont adressés ne suivent pas le chemin de la messagerie de l'administration vaudoise, car le serveur qui les traite se trouve dans le réseau pédagogique et non administratif. En 2004 déjà, le CCT avait attiré l'attention des personnes concernées sur les problèmes qu'allait poser l'augmentation notable des messages indésirables.

Nous pouvons vous assurer, preuves à l'appui, que nos équipements sont bien actifs et qu'ils bloquent avec efficacité la grande majorité des messages polluants dont vous semblez particulièrement souffrir.»

– Eric Meylan / CCT



Comptes 2005: l'équilibre

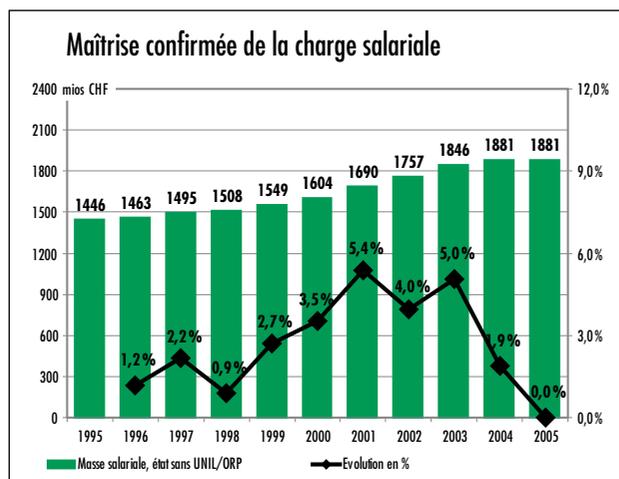
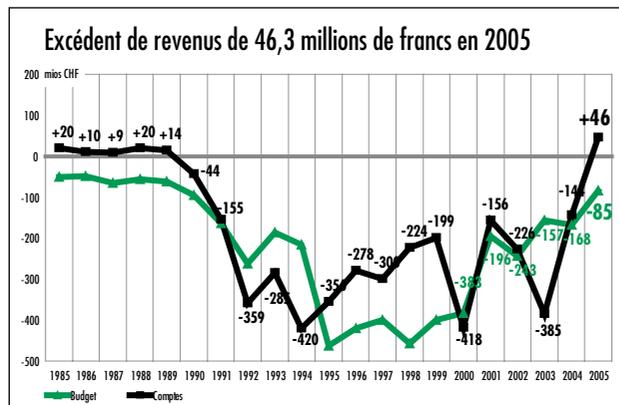
Après 16 années de déficits, les efforts d'assainissement sont récompensés: les comptes de l'Etat émergent des chiffres rouges. Mais l'équilibre reste fragile.

Les comptes de l'Etat pour 2005 se soldent par un excédent de 46,3 millions. Ce résultat positif, le premier depuis 1989, s'explique à la fois par la maîtrise des charges et les mesures d'assainissement des autorités, par l'absorption du décalage lié à l'introduction du système postnumerando et par une conjoncture économique favorable.

La progression des charges pour l'année 2005 est identique à celle enregistrée en 2004 (+1,9%), et pratiquement équivalente à l'augmentation du Produit intérieur brut estimé. Ce résultat confirme la maîtrise des charges conduite depuis trois ans par le Conseil d'Etat à travers sa planification financière. De plus, pour la seule année 2005, quatre programmes d'assainissement successifs ont abouti à une réduction globale de 189,5 millions par rapport au montant prévisible des charges.

Pour leur part, les revenus des comptes 2005 sont supérieurs de 178,6 millions (+2,9%) à la prévision budgétaire. Cette progression résulte pour une part de la stabilisation du système postnumerando annuel, qui se traduit par un effet de décalage. Elle provient également d'une croissance économique (+1,8%) supérieure à la prévision qui avait servi de base à l'établissement du budget (+1,5%).

Dans ces circonstances favorables, le Canton peut, pour la première fois, réduire sa dette qui passe au-dessous de la barre des 7 milliards. Deux éléments



contribuent principalement à cette diminution: la part du Canton au produit de la vente d'or de la BNS, entièrement dévolue au remboursement de la dette (1,05 milliard), et le remboursement de la première tranche des bons de participation de la BCV (201 millions). La diminution de la dette entraîne une réduction de 33 millions de la charge d'intérêts, à la faveur de la persistance de taux d'intérêts historiquement bas.

Le Conseil d'Etat se réjouit de ce que les résultats 2005 aient dépassés ses prévisions. Il est toutefois conscient de la part conjoncturelle de ce succès,

et n'entend pas relâcher les efforts d'assainissement qu'il a planifiés. Ainsi, l'objectif assigné à la démarche DEFI pour 2007 reste fixé à 60 millions. En effet, même si l'embellie devait se poursuivre en 2006 et en 2007, plusieurs éléments annoncent, dès 2008, le retour des difficultés financières. Parmi ces éléments figurent la fin des effets de la convention salariale de la fonction publique, de nouveaux reports de charges de la Confédération sur les cantons, des mesures programmées en faveur des familles ainsi qu'une probable hausse des taux d'intérêts.

Standard & Poor's reconnaît les efforts du Canton

L'agence de notation Standard & Poor's pourrait prochainement réévaluer à la hausse le rating de l'Etat si les signes jugés encourageants en vue d'un assainissement financier durable devaient se confirmer et se poursuivre.

Depuis trois ans, le Canton de Vaud sollicite de l'agence de notation Standard & Poor's l'obtention d'une note pour répondre aux impératifs du marché des capitaux dans le cadre de sa politique d'emprunts à long terme, et ceci compte tenu de la croissance très forte ces dernières années de ses besoins en financement.

En 2003, l'agence Standard & Poor's a octroyé la note «A - tendance stable» à notre Canton, ce qui le situait en queue du classement des cantons suisses faisant l'objet d'une telle notation. Ce statut devrait ensuite être modifié dans les trois mois, lorsque Standard & Poor's disposera de davantage d'informations sur la volonté et la capacité du Canton de Vaud à poursuivre sa politique de rigueur budgétaire et de continuer en particulier à réduire son endettement.

Cette première décision de l'agence de notation salue la politique d'assainissement financier du Conseil d'Etat. Le chef du Département des finances note que Standard & Poor's prend en considération les premiers résultats positifs enregistrés dans les comptes 2005 ainsi que la mise en place de mesures de contrôle des coûts.

Standard & Poor's adopte cependant une attitude prudente, en ligne avec celle du Conseil d'Etat. L'agence relève en effet également l'endettement toujours élevé du Canton en comparaison des autres cantons suisses et d'autres régions européennes dans la catégorie «A». L'agence relève également l'engagement non couvert de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud ainsi que, sur le plan conjoncturel, une augmentation du chômage et une pression sur les dépenses sociales.

Nouveau système de classification des fonctions

Le Conseil d'Etat disposé à accorder des moyens supplémentaires

Le Conseil d'Etat veut faire aboutir le projet de nouveau système de classification des fonctions (DECFO). Dans ce but, il garantira les salaires nominaux et envisage l'engagement de moyens financiers supplémentaires pour les fonctions qui seront revalorisées.

Le Conseil d'Etat a entamé des négociations avec les associations du personnel afin de doter l'Etat en 2008 d'un nouveau système de classification (DECFO) et de rémunération des fonctions (SYSREM). Ce système garantira le maintien du salaire nominal acquis. La future politique salariale ne vise nullement à réaliser des économies: conscient des efforts déjà consentis par la fonction publique, le Gouvernement est prêt à négocier une enveloppe globale pour allouer les moyens supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet.

Le catalogue des 1200 fonctions de l'administration cantonale ainsi que leur classification en vigueur aujourd'hui remontent à 1969. Initié par le Conseil d'Etat en 2001, le projet DECFO vise d'une part une description actuelle des emplois et d'autre part une nouvelle classification des fonctions. Cette démarche de nature technique et participative, associant notamment le personnel, devrait conduire à l'élaboration d'une nouvelle grille de moins de 400 fonctions qui contribuera à simplifier la gestion administrative du personnel de l'Etat.

S'appuyant sur les résultats de cette évaluation, la seconde phase consiste à

établir la nouvelle politique salariale de l'Etat. A cet effet, la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines présidée par Pascal Broulis, composée de Anne-Catherine Lyon, Jean-Claude Mermoud et complétée par Pierre-Yves Maillard pour le volet relevant de la santé, a ouvert une table de négociations avec les trois syndicats et associations faitières du personnel de l'administration vaudoise.

Vers un nouveau système de rémunération

Le nouveau système de rémunération (SYSREM) passera en particulier par une redéfinition de l'échelle des salaires et du modèle de progression salariale. Quelques 24 000 collaborateurs sont concernés par ce rééchelonnement. Si certaines fonctions seront revalorisées, d'autres verront leur progression limitée. Le Conseil d'Etat tient à rappeler d'emblée que le montant nominal des salaires acquis sera garanti lors de l'introduction de la nouvelle échelle salariale.

Dans tous les cas, le projet DECFO-SYSREM vise une meilleure prise en compte des compétences nouvelles et des exigences professionnelles dans l'environnement actuel de l'emploi. Le Gouvernement ne poursuit pas d'objectif d'économies sur le budget de l'Etat au travers de cette démarche; il est prêt à négocier une enveloppe financière correspondant à l'augmentation de la masse salariale nécessaire à la mise en œuvre du projet.

Le Conseil d'Etat entend se concentrer sur le présent dossier. Dès lors, les discussions relatives aux modifications de la loi sur le personnel ne sont pour l'heure pas poursuivies. Les négociations politiques sur DECFO-SYSREM seront menées après une phase technique conduite par le Service du personnel. Des adaptations administratives seront nécessaires et selon l'avancement des travaux, des modifications législatives seront soumises au Grand Conseil courant 2007. La nouvelle échelle salariale pourrait alors entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2008. (Com.)



Votre prévoyance, vos questions

Coordonner les prestations de la Caisse avec la rente AVS

Chaque mois dans *La Gazette*, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) répond à vos questions d'assurés.

«Pourquoi la CPEV ne se base-t-elle pas sur l'entier de mon salaire annuel pour calculer ce qu'elle va me verser à la retraite?»

La CPEV, en tant que caisse de pensions, constitue le «2^{ème} pilier» de ses affiliés (prévoyance professionnelle), en l'occurrence les employés de l'Etat de Vaud. Son action s'inscrit dans un système global, le système des «trois piliers», qui comprend également la prévoyance étatique (AVS) et la prévoyance individuelle (à la discrétion de chacun). Son but, dicté par une loi fédérale (LPP), n'est pas de couvrir tous les besoins financiers du pensionné, mais uniquement d'assurer le maintien de son niveau de vie antérieur.

Ainsi, pour se concentrer sur son rôle et éviter la sur-assurance, la CPEV coordonne-t-elle ses prestations avec l'AVS et n'assure qu'une partie du salaire annuel brut, ce qu'on appelle le «salaire cotisant» ou «salaire coordonné». Celui-ci s'obtient

en soustrayant du salaire annuel brut (y compris le 13^e salaire) une «déduction de coordination».

Déduction de coordination

Dès le 1^{er} janvier 2006, la déduction de coordination est égale à la moitié de la rente AVS maximale à laquelle s'ajoutent les 8,5% du salaire annuel brut, mais ne peut pas dépasser 22 575 francs. Par exemple, pour un salaire annuel brut 75 000 francs, la déduction de coordination se calcule de la façon suivante :

$$12\,900 + \frac{(75\,000 \times 8,5)}{100} = 19\,275$$

Avec les dernières mesures structurelles, les assurés auraient pu s'attendre à ce que leur déduction de coordination augmente, faisant diminuer leur salaire cotisant. Or, dans les faits, un article inchangé de la loi sur la CPEV leur garantit le maintien de leur salaire cotisant, à degré d'activité égal.

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site <http://www.cpev.ch>.



Le bureau des drapeaux de la ville de Lausanne possède les couleurs de tous les pays du globe et les prête au Canton lorsque le protocole l'exige.

Au pas de course, le vice-chancelier Eric Chesaux grimpe la volée de marches qui le conduit au bureau d'Heidi Schurch, directrice de l'Ecole de couture de Lausanne. Le scénario qu'il a méticuleusement mis sur pied depuis janvier menace d'être chamboulé. Prévue à 11h30 en ce vendredi 7 avril, l'arrivée de la reine Sonja de Norvège et de son cortège de limousines blindées dans la cour de l'école se fait quelque 20 minutes trop tôt. Emue, Heidi Schurch se dépêche de descendre pour accueillir la reine et lui offrir un bouquet. Et Eric Chesaux de téléphoner aux autres invités de la réception – dont les conseillers d'Etat Pascal Broulis et Anne-Catherine Lyon, le syndic de Lausanne Daniel Brélaz, la présidente du Grand Conseil Christiane Jaquet et le chancelier Vincent Grandjean – afin qu'ils anticipent leur venue.

En grande tenue, aux couleurs du canton pour Roland Follonier (à gauche) et à celles de la ville de Lausanne pour Christian Kiefer, les huissiers confèrent une marque solennelle aux réceptions.



Visite privée d'une reine: petite leçon de protocole



PHOTOS: ANNIKA GIL

Habitué depuis 23 ans à faire face aux coups de feu des réceptions officielles du Conseil d'Etat, Eric Chesaux a quand même poussé un ouf de soulagement lorsque le cortège de la reine a quitté la cour. Tout s'est bien déroulé. «Il faut dire que la reine Sonja est une personne tellement charmante que chacun s'est senti aussitôt à l'aise». Derrière cette visite privée d'un peu plus de deux heures dans une école que la reine souhaitait visiter en souvenir des années heureu-

Elève, excellente puisqu'elle y a obtenu la note finale de 1,4 (1 étant alors la meilleure note), de l'Ecole de couture de Lausanne entre 1954 et 1957, la reine Sonja de Norvège y est retournée lors d'une visite privée le 7 avril dernier. Elle y a revu, avec beaucoup d'émotion, la directrice d'alors, Lucie Luescher. Qui n'avait jamais «cru vivre une telle rencontre un jour», quelque 3 mois avant son centième anniversaire.

ses qu'elle y avait passées, se cachent des heures de travail afin que fleurs, discours, cadeaux, apéritif et ronde des invités s'enchaînent parfaitement. Sans anicroche ou faux pas. Comme éviter de tendre la main à la reine avant qu'elle n'en prenne elle-même l'initiative. – AG



Heidi Schürch, directrice de l'Ecole de couture de Lausanne et Vincent Grandjean, chancelier, assistant au départ de la reine Sonja et de son escorte. Si le chancelier est le chef du protocole, Eric Chesaux, vice-chancelier (portrait) assume depuis 23 ans l'organisation des réceptions et autres manifestations du Conseil d'Etat.



A vendre: cause double emploi, cuisinière Electrolux 400 V, 3 plaques+four (petite taille parfait pour cuisine semi-agencée). Prix: 250.-Frs, à discuter (prix d'achat neuf:699). Tél.:021.626.35.88 le soir, 18h à 21h.

A vendre: cause double emploi, occasion unique: canapé d'angle en cuir bordeaux (marron) 5 places +1 fauteuil, le tout en très bon état. Valeur à neuf frs 9'000.-, vendu frs 900.-, à discuter. Tél.: (dès 18h) 024 426 35 39 ou catherine.jeanmonod@hispeed.ch. Photo sur demande.

A vendre: 1 sommier 140 x 200 cm lattes en bois avec tête réglable, y compris matelas, duvet d'été et couvre-lit, le tout en parfait état. Prix : 400.- à discuter. guy.drouin@vd.ch ou tél. 022 362 61 49.

A vendre: cause déménagement: lave-linge, Candy, frs 150.-; matelas 120 et 140cm, 150.-, parasol diam: 3.50m + socle en béton frs 200.-, table et 7 chaises jardin, plastic blanc frs 150.-, bibliothèques originales (hors commerce), idéales pour paroi, métal et bois: 2 pièces: 2,10 mx1,25x0,29: frs 350.-/p, avec grilles-paravents en accordéon pour clôturer un espace, 2,25 m/3,84 m (8 panneaux), présentoirs à livres, 3 faces: 300.-/p. Tél: 021 626 00 50, dès 21h.

A vendre: env. 20 flacons/vapo parfum vides de grandes marques pour collection (pas miniatures). Détails sur demande. Prix: 60.- à discuter. guy.drouin@vd.ch ou tél. 022 362 61 49.

A vendre: magnifique robe de mariée en organza ivoire (sans dentelle), modèle Dumas, beau décolleté, manches en voile transparent. Avec 1 boléro col châle. Taille 42-44. Tél. 079 616 64 06.

A vendre: grand vase en étain argenté 95%. Hauteur 28 cm, évasement 18 cm. Pièce française unique signée «Jean Gardère». Fr. 500.- à discuter. guy.drouin@vd.ch ou tél. 022 362 61 49.

A vendre: piscine hors sol neuve, diamètre 4,60m, prof. de 1,22m à 1,40m. Parois en acier galvanisé, margelle 15cm, liner bleu, platine de filtration complète. Facilement transportable. Prix: 1990.-. Tél.: 079 385 27 10 (le soir).

A vendre: Grande caravane Corsar, excellent état, 7m, double-toit, auvent 4 saisons, cabane de jardin, dans camping avec piscine à Ballens (Vd). Prix à discuter. 022 735 33 89.

A vendre: bateau. Dériveur lesté Lanaverre 1972; expertisé 04.2004; 4,8 sur 2 m; cabine 2 couchettes, 900 frs. Tél. 021 320 42 37.

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte au secrétariat de «La Gazette», par fax, e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées au bas de la page 2.

A vendre: moto Yamaha V Max 1200 Canada, mise en service: 08.05.2002, 11'500 km. Excellent état, service et nouveau pneu arrière fin de saison 2005, conservée dans garage chauffé! Couleur noire et carbone exécution. Option: confortable dossier pour passager arrière et porte-bagages en alu. Tél.: 079 622 28 05.

A vendre: un scooter Peugeot Scub, 50cm³, expertisé le 01.2006,24'000 km; très bon état, pneu arrière et pot d'échappement neufs. Prix: 800.- frs Téléphone: 021 636 30 65.

A vendre: scooter Yamaha Cygnus X 125, gris, année 2005, 1'900 km (roulé 6 mois), parking dans garage, parfait état, garantie >05.2006. Prix: frs 3'000.- (à discuter). Tél.: 079/311 75 07.

A vendre: Golf III VR6 (1997), 133'000km, 175 ch. Jantes sans alarme, intérieur cuir, autoradio CD, climatisation. Très bon état, expertisée. Prix: frs 12'000.- (à discuter). Tél.: 078 803 15 52.

A vendre: Volvo 960, break, expertisée. Prix. frs 5900.-. Tél.: 079 449 15 34.

A vendre: Fiat Palio Week-end, 1998, 133'000km, bleu métallisé, climatisation, vitres électriques, airbag, ABS. Deux jeux de pneus sur jantes peu utilisés. Jamais accidentée. Fr. 5'500.- à discuter. Renseignements: M. Mayor, 021 646 70 57.

A vendre: Renault Espace IV, novembre 2003, modèle Expression, 160CV, 2 litres turbo, 32'000km, noire, 5 sièges, climatisation automatique, tempomat, changeur 6 cd, rideaux vitres passagers arrières, 4 roues hiver montées. Prix: frs 31'000.-. Tél.: 021 882 21 57, le soir.

A vendre: Mazda 323 F 1.8 Active, argent métallisé, août 2000, 82'000km, garantie intégrale une année, climatisation, CD, anti-patinage, ABS, 4 vitres électriques, volant sport cuir, jantes sports, etc...Très soignée, frs.11'900.-, tél.: 079 687 63 32.

A vendre: pour vos balades cette été très belle Mazda MX5 cabriolet 1.6L, année 2001, 59'000km, couleur vert anglais, expertisée du jour. Prix: frs16'000.-. Tél. 079 312 29 58.

A vendre: Subaru Impreza GT Combi (Break), année: 09.1998 (modèle 1999), 189'000km. Expertisée en juin 2005. Couleur bleu nuit (peinture métallisée), intérieur: bleu nuit, embrayage neuf. En très bon état, carrosserie et intérieur très soignés. Prix: 8'000.- (à discuter). Tél.: 079 433 20 82 ou steevyski@hotmail.com

Recherche: place de parc, de suite, au centre ville Lausanne. Tél. 079 291 28 78.

A sous-louer: place de parc chemin de Bellevue/Avenue Secrétan dès le 15 avril, 100.- par mois. Tél.: 078 809 93 40 ou 021 635 25 75.

A louer: place de parc intérieur, Montreux centre (av. des Alpes), libre de suite. Loyer: frs 200.-/mois. Tél.: 021 977 30 50

A louer: place de parc intérieur. Libre de

suite si reprise de bail. St-Martin 26 (ch. Renou) à lausanne. Loyer. frs 193,70/mois. Tél prof 021/315 76 23 ou 079/285 43 48 HB. Cédric

A louer: appartement de 3,5 pces, à Vevey, Charmontey 24 (près St-Martin) 3 mn de la gare, quartier paisible, environ 75m², avec cuisine agencée, poêle suédois, balcon, vue, salle de bain, cave, buanderie. Libre de suite. Loyer:fr. 1'280.- avec charges et place de parc. Tél.: 079 419 51 92.

A louer: pour le 1^{er} août 06, à 5 min à pied du Flon, ch. Croix-Rouges 16, Lausanne, grand et bel appartement de 5,5 pièces (3 ch. à coucher), complètement rénové en 2003, cuisine agencée habitable. Beaux parquets. Salle de bain complète et un WC séparé. Grand balcon, vue lac. Loyer, charges comprises: Fr. 2'060.-. Possibilité de louer garage-box fermé dans parking souterrain, Fr. 200.-. Tél. : 079 310 80 35

A Louer: à Lutry. Libre dès le 1^{er} août, appartement traversant 3 1/2 pièces proche du Bourg, lac, TL, commerces. Grande terrasse vue lac sud-ouest, salon spacieux, salle de bain WC + WC séparé. Dans immeuble tranquille. Loyer: frs1'600.-, charges 150.- box dans garage collectif 100.-. Tél le soir 021-791.26.35 ou la journée sur réponseur.

A louer: pour le 1^{er} mai 2006 ou à convenir, spacieux 4,5 pièces de 140m², quartier Beaulieu. Rez-de-chaussée. Très grand salon. Une pièce avec douche, WC et entrée indépendante. Prise téléphone et téléseuveau dans 3 pièces. Interrupteur variateur. Cuisine bien agencée avec beaucoup de rangements. Installation fonctionnelle pour lave linge dans salle de bains, balcon. Fr. 2'380.- charges comprises. Tél. 021 311 05 89 ou mail à lindat@freesurf.ch.

A vendre: Anzère (Valais), studio 28m². Place du village, plein sud, vue, calme, entièrement rénové, proche de toutes commodités. Fr. 90'000.- (à discuter). Libre de suite ou à convenir. 021 316 6354 (heure de bureau) ou 021 646 2990 (soir).

Vacances: à louer à St-Luc (VS), grand chalet moderne, 8 lits, grande terrasse, proches remontées mécaniques. Libre jusqu'au 1^{er} juillet et dès le 26 août 2006. Tél. 021 729 87 84 ou 079 282 52 11.

Vacances: Montana-Vermala, joli 2,5pces 65m², lits pour 4, cuisine fermée, bien équipé, rénové, grand balcon, belle vue, proche des remontées du Signal et du centre de Montana. Libre dès le 1^{er} avril. Ch. Maillard Tél 079/212.70.28 / 021 634.18.21.

Vacances: à louer à Ovronnaz, 1 semaine dans un grand appartement en duplex (6 à 8 personnes) au mois de septembre du 23.9 au 30.9 2006. Grand confort et vue sur les montagnes face à la plaine. 600.- (la semaine pourrait être déplacée en juillet ou août mais avec supplément de 100.-). Tél.: 021 316 53 39.

Vacances: à louer, à Sanary-Bandol (Var), confortable maison proche de la mer, idéal pour 4-5 personnes. Loyer. frs 450.- à 730.-



la semaine, selon saison. Tél.. 021 866 13 38 ou 079 366 42 74.

Vacances: golfe de St-Tropez, à louer charmant 2 pièces + couvert + grande terrasse arborisée, 4 personnes, rez de jardin dans résidence surveillée électroniquement+gard iennage, calme, ensoleillé, magnifique vue mer et pinède (pas de vis-à-vis), parkings tennis piscines + certaines animations gratuits, plage privée aménagée à 2 km (bus navette), commerces garderie spectacles activités à proximité, prix selon saison, rabais pour 2 semaines et plus. Tél. 021 691 40 54.

Vacances: en multipropriété, haute saison, échange RCI tous pays, résidence Pierre & Vacances – Maeva à St Raphaël (Var), Côte d’Azur, période 13, trois dernières semaines de septembre de chaque année, bungalow jardin RJB15, 5 personnes, grand confort, résidence sous surveillance, parc avec piscine, mer à proximité, proche du port de Santa Lucia. A vendre: 6’000.– ou à louer pour septembre 2006: 750.– pour les 3 semaines. Tél. 021 963 41 26, e-mail: pslilla@bluewin.ch.

Vacances: à louer à Seillans, 45 min. de Cannes, charmant mas ancien, avec piscine chauffée, 3 chambres, 2 salles de bains. Libre: mai , septembre, octobre. Loyer: fr.800 à 1300.- (semaine/selon période). Tél.: 079 214 11 39.

Divers: vous voulez faire plaisir...ou vous faire plaisir par un vol en hélicoptère, baptêmes de l’air, anniversaires et vols sur demande. Prix attractifs. Tél.: 076 328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch.

L'immaculée passion de Nicolas Gaudin



Sitôt son travail dans les jardins de l’hôpital de Cery terminé, Nicolas Gaudin retourne bichonner ses pigeons: les nourrir, nettoyer le colombier et les entraîner.

Il s’approche d’elle et vlan, par derrière, lui assène quelques coups de bec dans le cou. Elle fait mine de ne pas le remarquer et continue à picorer. Ils sont une vingtaine à se pousser autour de la mangeoire, sauf le mâle, déjà rassasié et vindicatif. Il revient à la charge, inlassablement. Elle tente de l’esquiver, en vain. «Il veut qu’elle aille pondre, il la chasse à coups de bec vers leur nid», explique Nicolas Gaudin. Les turpitudes de la vie de famille des pigeons n’a plus de mystère pour ce colombophile conquis. Jardinier à l’hôpital de Cery, Nicolas Gaudin possède une septantaine de pigeons voyageurs qu’il élève dans un colombier niché au cœur de Saint-Sulpice, dans la cour d’une ancienne ferme, aujourd’hui entourée d’immeubles et de parkings bitumés. Sa spécialité? Les pigeons immaculés. Il est d’ailleurs le seul Vaudois et l’un des rares Romands à élever des pigeons au plumage blanc. Autant de flocons qui s’éparpillent dans le ciel lorsqu’il organise un lâcher de pigeons lors d’un mariage par exemple*.

Une passion qui a commencé avec Fifi, un pigeon appartenant au colombier de son père mais dont il s’est occupé depuis qu’il était oisillon. Nicolas Gaudin était alors adolescent. Ensemble, ils ont formés un duo jusqu’au décès prématuré de Fifi – un pigeon peut vivre une vingtaine d’années –, «mangé par un chat».

Le voyage, cette capacité incroyable de retrouver le colombier à des dizaines de kilomètres à la ronde, voilà ce qui facine Nicolas Gaudin. Fifi prenait le train avec lui lorsqu’il s’en allait étudier la semaine à Genève. Partageait sa chambre à l’internat, niché dans un rayon de son placard. Puis volait à tire d’aile vers St-Sulpice le vendredi tandis que son compagnon rejoignait le bercail en train. Des histoires comme celle-là, Nicolas Gaudin en connaît plusieurs. Toujours aussi mystérieuses à l’instar de celle de ce pigeon qui est revenu au colombier 6 mois après avoir été dérobés avec une dizaine d’autres oiseaux.

Ils ne savent pas encore roucouler, un

apanage du pigeon adulte, et se contentent de siffler lorsqu’on les dérange. Perchés sur le toit du colombier, une dizaine de jeunes oiseaux âgés de quelques semaine débutent leur entraînement de baroudeurs du ciel. Ils se contentent pour l’instant de repérer les lieux, de voler sur les arbres alentours. Puis, Nicolas Gaudin les en mènera toujours plus loin – Pully, Yverdon, Estavayer-le-lac – afin de corser l’exercice et de muscler leurs ailes. «J’ai perdu pas mal d’oiseaux l’année passée», regrette-t-il «la faute notamment aux éperviers qui s’en prennent aux pigeons volant groupés, des proies faciles.» Heureusement, les pigeons se montrent des parents aussi remarquables que prolifiques: un couple demeure soudé à vie, à moins que l’éleveur en décide autrement, et élève des dizaines de portées toujours composées de deux oisillons.

Pas de doute, si l’appelé Nicolas Gaudin avait pu intégrer l’unité responsable des pigeons voyageurs, il l’aurait fait. Comble de malchance, lorsqu’il a entamé son école de recrue, les restructurations d’Armée 95 venaient juste de passer par là, reléguant les prouesses des pigeons à l’oubli.

Annika Gil

* Lâcher de pigeons: Nicolas Gaudin, rue du Centre 70, 1025 Saint-Sulpice. Tél.: 079 685 14 00 ou kiko_gaudin@bluewin.ch. Plus d’infos sur www.gaudinservices.ch

Rendez-vous

Musique

Carmina Burana, de Carl Orff, par le Chœur du Gymnase de Morges, le Chœur des Collèges de Morges et le Chœur *Les Petits Lutrins*, accompagnés par l’Ensemble instrumental du Conservatoire de Lausanne. Nathalie Constantin, soprano; Vincent Aubert, haute-contre; Sacha Michon, baryton. Sous la direction de Thierry Daenzer. Temple de Morges, 18 et 19 mai, à 20h15.



MOTS CROISÉS

Solution du n°174

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	C	O	M	M	U	N	A	L	E
2	H	I		E	R	A	G		J
3	A	S	S	A	S	S	I	N	E
4	R	E	U	N	I	E		O	C
5	L	U	C		E		R	U	T
6	O	S	C	A	R	S		V	A
7	T	E	U	F		T	A	E	B
8	E		B	I	M	O	D	A	L
9	E	D	E	N		P	O	U	E



«Faust», 1652, eau-forte et pointe sèche, 210x159 mm, coll. Pierre Decker.

Dernière acquisition du Fonds Pierre Decker, en 2005, «Faust» demeure une œuvre mystérieuse à déchiffrer. Certains y voient un alchimiste au travail, d'autres le Dr Faust en train de passer un pacte avec le diable ou encore une allégorie de la foi.

Rembrandt, aimé des Vaudois

Ils étaient trois. Vaudois, contemporains et amateurs éclairés des gravures de Rembrandt. Grâce à leur persévérance et à leur talent pour dénicher des eaux-fortes aussi rares que belles du maître hollandais, l'artiste Alexis Forel (1852-1922), le pasteur William Cuendet (1886-1958) et le professeur de médecine Pierre Decker (1892-1967) ont permis la naissance de l'une des plus remarquables collections de gravures de Rembrandt en Suisse. Soit trois fonds privés réunissant quelque 100 planches sur les 300 gravées par Rembrandt, aujourd'hui déposées au Cabinet cantonal des estampes de Vevey.

Un patrimoine artistique vaudois qui se dévoile à Vevey à l'occasion des célébrations de l'année du 400^e anniversaire de Rembrandt (1606-1669). Les étapes de la vie de l'artiste s'y dévoilent au travers de ses chefs-d'œuvre gravés. Et s'achève dramatiquement sur sa dernière eau-forte. Un portait datant de 1665. Celui d'un professeur de médecine qui refusera d'honorer sa commande car la plaque de cuivre était gravée de telle façon qu'elle ne pouvait supporter des tirages répétés. Rembrandt ne considérait tout simplement pas l'eau-forte comme un moyen de multiplication de ses œuvres mais bien comme un mode d'expression en soi. A explorer, à enrichir

en combinant les techniques de la gravure et celle, plus délicate, de la pointe sèche.

Faillite, deuil, solitude, saisie

Fragilité de la technique utilisée, fragilité des sources de revenus, fragilité de la vie. Les dernières années de la vie de Rembrandt seront marquées par une série de revers douloureux: après le décès de sa compagne Hendrickje, son unique fils Titus la suit dans la tombe. Parallèlement, les difficultés financières s'accroissent, obligeant Rembrandt à vendre sa maison, à déménager dans un quartier pauvre et surtout à liquider ses biens dont sa presse, trop gourmande en plaques de cuivre. Il ne gravera plus jusqu'à son décès en 1669. Une vie qui aura connu les splendeurs de la lumière et les affres de l'ombre. A l'image de l'œuvre de Rembrandt qui sut mieux que tout autre donner l'impression de profondeur en jouant sur les gammes du clair-obscur. *Annika Gil*

Rembrandt 1606-2006. Florilège des collections. Cabinet cantonal des estampes, Musée Jenisch, Vevey. **Conférence:** *De la spiritualité du clair-obscur chez Rembrandt*, par Bernadette Neipp, théologienne et auteur d'une thèse sur *Le Christ* de Rembrandt, mardi 13 juin, à 18h30. **Documentaire:** *Rembrandt 400 ans*, 90 minutes, projeté en boucle jusqu'au 30 avril. **Mardi-dimanche:** 11h à 17h30. Jusqu'au 6 août.

Expositions

Hall principal du CHUV, Lausanne. *Fatma Charfi «Laboratoire de Paix».* Artiste d'origine tunisienne, travaillant à Berne, Fatma Charfi est une artiste qui interroge les questions d'identité, d'intégration, de découverte de l'autre. L'exposition, réunissant vidéos, photographies et performance, retrace les étapes d'une œuvre conçue pour un nomadisme engagé. Jusqu'au 4 mai.

Musée de l'Elysée, Lausanne. *Dancing Bear.* L'impressionnante collection de W.M.Hunt composée de clichés ayant pour caractéristique l'absence de tout regard. **Visite guidée:** dimanche 7 mai, à 15h et 16h. Jusqu'au 5 juin.

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. *Tom Burr. Extrospective: Works 1994-2006.* Photographies, dessins, sculptures et installations de l'artiste américain qui a étroitement collaboré avec le Musée cantonal des Beaux-Arts pour réaliser cette première rétrospective de son œuvre. **Présentation publique:**

de la monographie réalisée pour l'occasion, vendredi 16 juin, à 18h30, en présence de Tom Burr. **Visites guidées:** jeudi 27 avril, 11 mai, 1^{er} juin et 15 juin, à 18h30. **Rencontre autour d'une œuvre:** «Deep Purple» (2000), 30 minutes pour approfondir un aspect d'une œuvre, dimanches 7 mai, 4 juin et 18 juin, à 14h, 15h et 16h. Jusqu'au 18 juin.



Conférences

«*Marc-Aurèle - le mythe du buste d'or*», par Anne Hochuli-Gysel, directrice, dans le cadre de l'exposition temporaire consacrée au célèbre masque de Marc-Aurèle (11 mai au 1^{er} octobre), Musée romain d'Avenches, samedi 13 mai, de 11h à 12h. Entrée libre, collecte.

«*Les droits de l'enfant: une nouvelle évidence. Aussi pour la Suisse*», par Jean Zermatten, ancien Juge des Mineurs en Valais, directeur de l'Institut international des droits de l'enfant et membre du Comité de l'ONU pour les droits de l'enfant. Jeudi 18 mai, à 20h, Aula du Palais de Rumine, Lausanne. Entrée libre.

Spectacle

Joyzelle, de Maurice Maeterlinck. Pièce travaillée dans le cadre d'un séminaire de français et donnée en représentation à la Grange de Dorigny du 1^{er} au 3 mai. Lu: 17h, ma., mer.: 19h.. Réservation: 021 692 21 24.